



**Conseil d'administration de  
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke  
Réunion #1 - Hiver 2023  
Dimanche le 29 janvier 2023  
Université de Sherbrooke --- A8-228**

**Présences :**

**Thomas Blackburn-Boily  
Émilie Bélanger  
Mathieu Saade  
Gabriel Arseneault  
Karim Tendjaoui  
Camila Quiroz-Vazquez  
Nikie Boillat-Proulx  
Émilien Boudreau  
Valérian Hébert-Ferrat  
Malika Rougaïbi  
Priscila Vasquez**

*À partir du point 7:*

**Bianca Rouleau-Bonenfant**

*À partir du point 8:*

**Hugo Dieujuste**

**Observation :**

**Émile Parent-Simard  
Alexandre Robert  
Ines (nom de famille...)  
Audrina Minville  
Rose Beauséjour  
Justine Plesant  
Frédérique Garant  
Matis Rousseau  
Corinne Gauthier  
Juliette Fuccina**

1. **Ouverture de la séance**

**Thomas Blackburn-Boily l'ouverture de la séance à 13:08.**

2. **Constatation du quorum**

**Le quorum est constaté**

3. **Désignation du praesidium**

**Mathieu propose de nommer Thomas Blackburn-Boily à la présidence et Matis Rousseau au secrétariat.**

**Émilien Boudreau appuie.**

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

4. **Adoption de l'ordre du jour**

**Émilie Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.**

**Karim Tendjaoui appuie.**

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

**AU.**

5. **Adoption des procès-verbaux**

**Émilie Bélanger propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2022.**

**Émilien Boudreau appuie.**

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

6. **Tutelle Comité Show de la Fac et Comité Défilé de Mode**

**Émilien Boudreau :** C'est un point dont a déjà traité le CE. J'ai eu il y a deux semaines vent, par Justine Plesant, qui est l'exec s'occupant de Défilé de mode, que le Comité avait des problèmes avec le Granada concernant l'événement. Le Granada avait ajouté des prix concernant les vestiaires et la vente de billets notamment. Il y a eu un manque de communication entre les comités Show de la fac et Défilé de mode dont l'événement est conjoint. Ils se sont fait faire deux estimés différents. Quand j'ai vu ça, je leur ai demandé de cesser les communications avec le Granada pour prévoir un plan de match. Comme j'avais des pressions de la part des comités pour agir rapidement, le CE a décidé de mettre les comités sous ma tutelle afin que je puisse diriger les négociations avec le Granada conjointement avec les comités et éviter que la situation ne s'aggrave. Je pense que les discussions vont dans la bonne direction. Pour ce qui est des chiffres, On a reçu un estimé de 3600\$, pour seulement le Show de la fac. Le deuxième estimé, de la part du défilé uniquement, était pour 5600\$. Puisque les 2 comités ont fait un estimé chacun de leur bord, ils

sont allés voir le Granada pour avoir un estimé conjoint, et le Granada a seulement additionné les 2 estimés, pour un total de presque 8000\$. La solution du comité consistait à augmenter le prix des billets, ce qui ne me semblait pas juste pour nos membres, considérant que l'estimation était beaucoup trop élevée. Il y avait des charges nouvelles en justifiant que c'était leur politique 2023, que c'était une nouvelle année et qu'il y avait des nouveaux coûts à gérer.

**Émilie Bélanger** : J'aimerais ajouter qu'on a convoqué les membres des comités en CE, et qu'ils semblaient ouverts à ce qu'on enlève une partie des coûts.

**Karim Tendjaoui** : Ils ont commencé à couper dans les dépenses, mais la problématique c'est plus que le Granada ajoute des frais injustifiés.

**Gabriel Arsenault** : Je m'interroge par rapport au rôle que le CA a joué dans le tout. Je pense que c'est plus du ressort des comités. Je me demande ce qu'on cherche.

**Émile Parent-Simard** : Il s'agissait plus d'un point d'information pour vous aviser que la situation n'est pas encore fixée. On ne demande pas aux admins de faire une proposition.

**Matis Rousseau** : Dernièrement, suite à la rencontre du CE, il y avait encore des problèmes de communications par rapport à ce comité. Le problème est toujours présent avec les comités et le Granada.

**Émile Parent-Simard** : Je mentionne que c'est un des projets sur lequel la Commission de révision va se pencher en ce qui concerne ces deux comités puisqu'ils font un événement conjoint. Nous pensons possiblement les fusionner. La commission va analyser ce point.

7. **Nomination intérimaire d'un administrateur inscrit dans un cheminement autre que régulier et présent à l'hiver**

**Bianca Rouleau-Bonenfant** : Je suis en 2ème année en régime coopératif. J'ai toujours voulu m'impliquer davantage dans le CA et CE, mais c'était compliqué avec les stages. Je le vois donc présentement comme une très bonne opportunité. Aussi, mes stages se placent, je suis impliqué dans le comité Casino, et l'événement se concrétise, donc j'aurai une charge de travail moins grande. J'aurai donc du temps à investir.

**Émilien propose la nomination intérimaire de Bianca Rouleau-Bonenfant à titre d'administratrice inscrite dans un cheminement autre que régulier et présente à l'hiver sur le Conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale des membres.**

**Karim Tendjaoui appuie.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

8. **Nomination intérimaire d'un administrateur de première année**

**Hugo Dieujuste** : J'aimerais me présenter pour le poste.

**Émilien Boudreau propose la nomination intérimaire de Hugo Dieujuste à titre d'administrateur de première année sur le Conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale des membres.**

**Karim Tendjaoui appuie.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**9. Demande de subvention concours Charles-Rousseau**

**■ Demande de subvention pour le Concours Charles-Rousseau.pdf**

**Émilien Boudreau** : La personne n'a pas été contactée, mais la demande, bien qu'elle soit bien rédigée, est, à mon sens, absurde. C'est un gros montant pour l'écosystème de demande que nous avons reçu. Les déplacements sont très coûteux dans sa demande. L'an passé on a accordé 300\$ par personne alors qu'ils allaient en Europe, là ils vont à Longueuil.

**Louis Dupéré** : Si on donne le bénéfice du doute dans lequel ils ne sont pas habitués aux procédures et demande au CA, je laisserais plutôt une chance qu'ils nous expliquent et considèrent la demande. C'est sûr que si on compare au montant demandé qui est habituellement un montant demandé pour 42 personnes.

**Gabriel Arsenault propose d'accorder 100\$ par personne aux 3 personnes étudiantes et de leur recommander d'approcher le fonds d'initiative d'étudiante ainsi que d'autres sources de financement.**

**Karim Tendjaoui appuie.**

**Gabriel Arsenault** : La raison pour laquelle je donne ça, c'est que les arguments qu'ils ont proposés sont valides. On a donné 300\$ l'année passée. Je pense que 100\$ chacun c'est raisonnable, ils vont pouvoir se payer de la nourriture avec ça. Après ça s'ils veulent plus, ils n'ont qu'à se présenter au CA.

**Émilien Boudreau** : Je vous inviterais à battre la proposition. Les montants demandés étant tellement déraisonnables, on ne sait pas précisément à quoi servira le montant accordé. J'inviterais les personnes à se présenter au prochain CE pour s'expliquer et demander un montant que le CE serait à même d'accorder.

**Mathieu Saade** : Pour ma part, je suis d'accord avec Émilien, je suis plutôt mal à l'aise avec le fait que j'ai l'impression qu'ils ont pris le tout un peu à la légère par le montant demandé. Je trouve ça important de les demander de nous présenter la demande et de comprendre où les montants viennent.

**La proposition et l'appui sont retirés à l'amiable.**

**Louis propose de refuser la demande de subvention, et mandate Thomas Blackburn-Boily à inviter les personnes concernées à venir présenter leur point à la prochaine réunion de l'instance appropriée et d'approcher le Fonds d'appui à l'initiative étudiante.**

**Émilien Boudreau appuie.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

*Hugo quitte à 14h31*

**10. Comité PRD (flottant)**

**Alexandre Robert :** On est 5 à vouloir partir le comité, dont Valérian du CA. Ce serait de sensibiliser la faculté aux PRD. C'est une réalité qui devrait être mise de l'avant pour les futurs juristes comme nous. On est conscients de l'enjeu du nombre de comités à l'AGED, que celui-ci est trop élevé. Mais on n'est pas là pour rajouter du volume, on prévoit collaborer avec plusieurs des comités existants, et ça nous tient beaucoup à cœur.

**Gabriel Arsenault :** Je trouve ça intéressant. Avez-vous pensé à des idées d'événements et d'activités qui pourraient justifier l'existence du comité, comme une simulation de négociation?

**Alexandre Robert :** Oui et non. On veut attendre que ça s'officialise, mais on a commencé à faire des démarches, avec des chargés de cours, et on a commencé à tâter le terrain du côté des cabinets.

**Valérian Hébert-Ferrat :** Le comité est supporté par la professeure Laurence Marquis, qui organise un nouveau concours de négociation, et ça pourrait être un de nos projets d'y participer.

**Émilien Boudreau :** Ça semble être très intéressant. Mais il y a énormément de comités à l'AGED, et c'est un problème réel. Il doit y avoir un changement de culture, il faut que les comités soient plus malléables. C'est une bonne idée d'en créer des comités, mais il faut que ce soit plus facile de les dissoudre également, puisque sinon il y aura beaucoup trop de comités. Il faut s'assurer qu'il n'y ait pas de prolifération des comités, puisqu'il pourrait en avoir pour les dizaines de domaines de droit qui existent.

**Valérian Hébert-Ferrat :** Moi je rajouterai qu'aujourd'hui on est là pour discuter du comité PRD. C'est un point intéressant mais ce n'est pas lié à la création du comité.

**Émile Parent-Simard :** Effectivement dans la mesure où le comité a l'intention de faire des activités, le créer ne serait pas une problématique. Mon inquiétude est plus par rapport aux membres présents qui seront en stage l'année prochaine, seriez-vous présents pour supporter le comité ?

**Juliette Fucina** : Présentement, nous sommes tous les membres du comité droit autochtone. Quand nous étions en stage cet automne, nous étions capables de gérer convenablement le comité autochtone, nous pensons être capable de le faire encore.

**Louis Dupéré** : Au contraire de Val, la question de savoir si on en a trop est tout de même pertinente. Cela fait partie de l'ensemble et de la création du comité dans quel écosystème le comité arrive. Je crois donc que cette discussion à sa place.

**Thomas Blackburn-Boily** : Je trouve intéressant de se poser la question s'il y a trop de comités et si c'est une bonne raison de ne pas le créer pour ça. On peut toujours rouvrir l'ordre du jour, ou en parler dans ce point.

**Malika Rougaibi** : Est-ce qu'il y a eu un sondage auprès de la communauté étudiante? Est-ce qu'on sait qu'il y a un intérêt pour un tel comité?

**Alexandre Robert** : Un sondage officiel, nous n'en avons pas fait, mais à chaque fois que nous adressons le sujet, il y a un intérêt. La moitié du temps ils ont un intérêt et une fois qu'on leur explique le but, les personnes démontrent tout de même un intérêt.

**Karim Tendjaoui** : Est-ce qu'il y a un objectif au comité? Je trouve que l'idée est bonne, mais je ne vois pas vraiment de projet concret, mais seulement une bonne idée.

**Alexandre Robert** : On a rien voulu concrétiser, parce qu'on attendait la rencontre. Il y a un intérêt. Le but est de sensibiliser la communauté étudiante.

**Gabriel Arsenault** : Premièrement je ne suis pas contre l'idée, vous avez l'air d'avoir une belle équipe. J'inviterais peut-être les administrateurs à se questionner sur la pertinence de certains comités à la fin du présent exercice. Je pense à certains qui à mon avis n'ont pas fait grand chose. Je ne pense qu'on devrait empêcher ce comité d'être créé parce qu'il y en a trop. Ce comité aurait sa pertinence dans le contexte actuel du droit. Vous-êtes vous questionnés sur l'élection des membres des comités? Elle devra quand même se faire en AG.

**Juliette Fucina** : Je pense qu'on était tous là aujourd'hui parce qu'on y croit, et on souhaite appuyer sa création.

**Émilie Bélanger** : En réponse à Gabriel, pour ce qui est du filtrage du comité, le CE s'est penché sur le sujet. Aucune décision n'a été prise, mais on a commencé à filtrer pour donner des recommandations. Pour ce qui est du sondage, je trouve ça sévère puisqu'on n'a pas exigé ça avec les autres comités Aussi c'est normal qu'il n'y ait pas de plan concret, puisqu'on était pas certain si le comité serait même accepté.

**Émile Parent-Simard** : On en a discuté en CE des comités qui seront possiblement moins pertinents, mais les exécutants on a dressé une liste par rapport à ce sujet. Par rapport à ce comité, c'est un domaine du droit vaste et qui continue d'évoluer. Si on voulait laisser plus de temps aux membres du comité pour qu'ils aient des idées plus concrètes et à la Commission

de révision de rédiger l'article, on pourrait en reparler au prochain CA qui serait dans deux semaines si j'ai bien tout compris.

**Mathieu Saade :** Je suis d'accord avec le point d'Émilie. C'est pertinent que ces personnes soient venues devant nous. Je trouve ça dommage que les autres comités n'aient pas eu à prendre des démarches sévères, et que là puisqu'on a un problème qu'il y ait trop de comité, on leur demande des critères plus sévères. Aussi, ils ont déjà engendré un processus qui démontre leur sérieux.h

**Émilien Boudreau :** C'est dommage, mais je pense que puisqu'On est arrivé à un point où on ne peut se permettre d'aborder la question de créer des nouveaux comités sans se demander de l'impact que ça a sur la complexité que ça apporte pour l'AGED. Aussi je tiens à rappeler que si on souhaite faire des activités, on a pas besoin d'un comité, c'est possible de faire des demandes de subvention. J'encouragerais les membres à planifier les activités et présenter le projet de manière plus concrète.

**Gabriel Arsenault :** Je vais aller à l'encontre de ce que Émilien vient de mentionner. Je pense que honnêtement, ce qui vient de refléter, c'est l'objectif d'un comité. De créer un comité, d'un côté budgétaire, ça n'oblige pas l'AGED à leur donner du budget. Je ne vois pas ça comme étant une obligation supplémentaire du côté de l'AGED. Les PRD ont une grande importance dans tout domaine de droit, et je pense que c'est d'actualité, donc qu'il serait pertinent qu'il soit créé.

**Émilie Bélanger propose de mandater la Commission de révision des Règlements généraux pour la rédaction d'un article concernant le Comité des PRD.**

**Louis Dupéré appuie.**

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

**Émilien Boudreau :** Je voudrais vous encourager à venir présenter une demande de subvention si vous comptez faire des activités d'ici la fin de la session. Avoir un comité n'est pas un prérequis.

## **11. Nomination administrateur représentant du dossier Party Time**

**Gabriel Arsenault :** Comme vous le savez, cette semaine, Pierre Alexandre Chagnon est allé aux petites créances. Il est arrivé à 14h30 au moment de la convocation, et vu la grande quantité de preuves déposée par Party Time, le juge a demandé de reporter le dossier, et s'est demandé s'il n'y avait pas d'autre chose à faire (PRD). Serait-ce possible de donner le mandat à Pierre-Alexandre Chagnon de nous représenter dans ce dossier pour la suite des événements?

**Émilie Bélanger propose de nommer Pierre-Alexandre Chagnon à titre de représentant de l'AGED dans le dossier litigieux opposant l'association à Party Time pour les**

**négociations (PRD) à être menées, dans les limites de la loi et à informer le conseil exécutif de l'état d'exécution du mandat, conformément à l'article 2139 C.c.Q.**

**Émilien Boudreau appuie.**

**Émilien Boudreau :** Est-ce que ça vaut la peine de s'impliquer plus loin dans le processus en sachant que les frais d'avocats sont coûteux, et car cela semble pas avancer particulièrement vite comme dossier ? C'est vraiment dans l'intérêt des membres et de l'AGED que je demande, mais je veux juste être certain que ça vaut la peine de continuer là si tu nous dis qu'ils ne sont pas en voie de lâcher le morceau non plus. On est d'accord selon moi que c'est difficile d'imaginer comment ils pourraient avoir engendrés ces dépenses là, mais quand même un moment donné il faut aussi lâcher le bout de bois si on commence à couler.

**Gabriel Arsenault :** Si on est en négociation, les frais d'avocats seront moindre. Ce sera à discuter avec Pierre-Alexandre. Dans la mesure où ça fait plaisir à Pierre-Alexandre de s'en charger et que lui ne nous charge rien, je pense que ça vaut la peine de continuer. Ça n'engage le CA à rien de plus que ce qui a déjà été fait.

**Louis Dupéré :** Ils semblent être de mauvaise foi, ce serait bien d'indiquer à PA qu'il pourrait alléguer la proportionnalité. Si on va en arbitrage, est-ce qu'un arbitre pourrait trancher à plus de 15 000\$ même si c'est plus que notre dernière réclamation, en raison de leur mauvaise foi?

**Thomas Blackburn-Boily :** Non, pas vraiment.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

*Le conseil d'administration remercie Pierre-Alexandre Chagnon de son dévouement au dossier.*

**12. Varia**

*Émilien Boudreau informe les administrateurs sur la façon d'accéder aux demandes de subventions en cours d'année.*

**13. Fermeture de la séance**

**La séance est levée à 14h50.**